

OFFRE D'ACHAT

Monsieur/Madame :

Domicilié(s) à :

Téléphone :

Email :

ci-après dénommé(e)(s) « **le candidat acquéreur** »,

Déclare(nt) par les présentes s'engager à acquérir de façon ferme et irrévocable, mais sous les conditions ci-après précisées, le bien suivant : **Avenue du Pois de Senteur 39 à 1020 Laeken**

Au prix de
(.....€), tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris.

La présente offre est faite pour autant que :

- le vendeur n'ait pas connaissance de l'existence de vices et défauts cachés affectant le bien vendu ;
- la jouissance du bien ait lieu par la libre occupation le jour de la passation de l'acte authentique de vente ;
- le bien vendu soit quitte et libre de toutes charges, taxes ou amendes et inscriptions hypothécaires qui le grèveraient au profit d'un créancier quelconque ;
- Le candidat acheteur fait la présente offre sous la condition suspensive de l'obtention d'un crédit hypothécaire d'un montant de € aux conditions normales du marché, dans un délai de à compter de la signature du compromis de vente ;
- le candidat acquéreur s'engage, dès contresignature de l'offre d'achat par le vendeur pour acceptation de la vente, à verser une garantie de 10 % du prix de vente au compromis en l'étude du notaire instrumentant ;

Le candidat acquéreur déclare par ailleurs, outre avoir visité le bien en personne ou de manière virtuelle, avoir été informé de la possibilité de consulter et télécharger, l'ensemble des documents rassemblés concernant les aspects techniques, juridiques, administratifs et financiers en rapport avec le bien et disponibles sur l'annonce immobilière.

La présente offre est valable pour une durée de jours, soit jusqu'au inclus. Passé ce délai, la présente offre devient caduque et de nul effet. Il sera loisible aux parties de prolonger ce délai de commun accord par écrit.

A compter de l'acceptation de l'offre, le propriétaire s'interdit de consentir à quiconque tout droit réel sur le bien et d'en modifier les conditions d'occupation.

Dans le but de superviser la rédaction du compromis de vente, le notaire de l'offrant est Maître

Fait à, le

Le candidat acheteur (Signature, précédé de « **lu et approuvé** »)